



Motivation des affectations budgétaires 2024



1

Présenté par :

Clément P. KOMBELEMSIGRI

Administrateur des Services Financiers
Chef du Service de l'Elaboration du Budget

PLAN DE LA PRÉSENTATION

INTRODUCTION

I. CONTEXTE D'ÉLABORATION DU BUDGET 2024

II. PRIORITÉS ET CHOIX STRATÉGIQUES BUDGETAIRES POUR L'ANNÉE 2024

III. PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2024

IV. QUELQUES INSCRIPTIONS SPÉCIFIQUES

V. LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

CONCLUSION

INTRODUCTION



- Le projet de budget de l'Etat, exercice 2024 a été élaboré sur la base des orientations de la circulaire budgétaire, des priorités et choix stratégiques budgétaires découlant du Plan d'action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) de la Transition ainsi que des engagements avec les partenaires techniques et financiers (PTF).
- Aussi, les dispositions ont été prises pour l'intégration des nouvelles priorités qui pourraient naître avec l'évolution du contexte national et international.
- Dans ce sens, des ajustements pourraient être opérés afin de dégager de l'espace budgétaire pour la prise en charge de ces priorités tout en tenant compte de la contrainte financière.



- En rappel, le projet de budget 2024 est élaboré sur la base du DPBEP 2024-2026 qui a prévu trois (03) scénarios :
 - un scénario optimiste bâti autour d'un environnement très favorable au déroulement de l'activité économique ;
 - un scénario pessimiste qui repose sur l'éventualité d'évènements perturbateurs dans le contexte national, régional et international ;
 - un scénario de base qui tient compte des possibilités réelles de mobilisation des ressources et la capacité d'absorption des crédits budgétaires par les ministères et institutions.
- Le **scénario de base** a été retenu pour l'élaboration du projet de loi de finances 2024 car il offre une prévision réaliste de recouvrement de recettes en phase avec les capacités réelles des régies tout en prenant en compte les orientations stratégiques nationales.

CONTEXTE D'ÉLABORATION DU BUDGET 2024

I. CONTEXTE D'ÉLABORATION DU BUDGET 2024

La préparation du budget 2024 a tenu compte du contexte mondiale, sous régional et international

➤ **Au plan international et régional par :**

- ✓ le durcissement des politiques monétaires pour lutter contre l'inflation ;
- ✓ la baisse des investissements dans l'immobilier ;
- ✓ l'impact de la crise russo-ukrainienne et l'héritage de trois années de COVID-19 ;
- ✓ l'apparition de nouvelles tensions géostratégiques ;
- ✓ les répercussions de la situation au Niger sur les échanges commerciaux et financiers au sein de la région ;
- ✓ les défis sécuritaires.

La croissance économique mondiale s'établirait à 3,0% en 2023 après 3,5% en 2022.

I. CONTEXTE D'ÉLABORATION DU BUDGET 2024

- **Au plan national par :**
- ✓ une situation sécuritaire et humanitaire en amélioration avec une intensification des efforts des FDS accompagnées des VDP sur le théâtre des opérations ;
- ✓ une campagne agro-sylvo-pastorale favorable ;
- ✓ la suspension du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA ;
- ✓ la signature d'un nouveau programme économique et financier appuyé par la FEC avec le FMI pour la période 2023-2027.

La croissance économique nationale s'établirait à 3,6% en 2023 contre 1,8% en 2022.



PRIORITES ET CHOIX STRATEGIQUES BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2024



A. Priorités du budget 2024

Les priorités du budget 2024 sont basées sur les piliers, axes et actions prioritaires du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD). Les piliers sont les suivants :

- **Pilier I** : lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité du territoire ;
- **Pilier II** : répondre à la crise humanitaire ;
- **Pilier III** : refonder l'Etat et améliorer la gouvernance et ;
- **Pilier IV** : œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

A.1. Pilier I : lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité du territoire

A travers ce pilier, il s'agira de :

- porter le taux de maillage du territoire en services de sécurité opérationnels de 69% en 2020 à 77% en 2025 ;
- faire baisser l'indice global d'insécurité de 1,1 en 2021 à moins de 1 en 2025 et l'indice global de terrorisme de 6,8 en 2019 à 2 en 2025 ;
- porter la proportion des collectivités territoriales dont les services publics essentiels sont fonctionnels de 40% en 2020 à au moins 50% en 2025.

A.2. Pilier II : répondre à la crise humanitaire

Il s'agira d'œuvrer à atteindre, entre autres, les effets de politique suivants :

- porter à 50% la proportion des PDI volontairement retournées, intégrées ou réinstallées en 2025 ;
- porter à 75% en 2025, la proportion des formations sanitaires fermées remises en fonction dans les zones à fort défi sécuritaire ;
- porter à 75% au moins par an, le taux d'exécution du Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

A.3. Pilier III : refonder l'Etat et améliorer la gouvernance

Les effets attendus au niveau de ce pilier sont les suivants :

- améliorer l'indice de perception de la corruption de 40% en 2020 à 45% en 2025 ;
- réduire le temps moyen de traitement des affaires de flagrant délit de 65 jours en 2021 à 45 jours en 2025 ;
- porter la part du budget de l'Etat transférée aux collectivités territoriales de 15% en 2021 à 18% en 2025.



A.4. Pilier IV : œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale

A travers ce pilier il s'agira, entre autres, de générer les résultats suivants :

- faire baisser le nombre des conflits intra religieux de 18 en 2020 à 5 en 2025 et le nombre de conflits inter-religieux de 9 en 2020 à 2 en 2025 ;
- porter le taux de satisfaction global de la population vis-à-vis de la justice de 52,1% en 2019 à 57% en 2025 ;
- porter à 100% la proportion des partis politiques et des associations suivis par l'administration publique.



B. Choix stratégiques budgétaires

B.1. En matière de recettes

Les choix stratégiques reposent toujours sur la couverture de plus en plus importante des charges du budget par les recettes propres et le recours aux autres formes de concours, notamment les financements extérieurs sous forme d'appuis budgétaires, le marché financier sous régional et les Partenariats public-privé (PPP).

Pour ce qui est de l'accroissement continu des recettes propres, il s'agira de poursuivre la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes pour optimiser le rendement de l'impôt d'une part, et de parachever les réformes visant à accroître de manière substantielle l'assiette fiscale d'autre part.



B.2. En matière de dépenses

Les choix stratégiques reposent prioritairement sur une optimisation de l'allocation des ressources d'une part, et la qualité de la budgétisation pour une bonne exécution du budget d'autre part.

Les efforts déployés à l'endroit des secteurs prioritaires seront renforcés afin d'assurer la production de biens et services de base en quantité et en qualité pour les populations en général et les plus défavorisées en particulier. En lien avec la situation sécuritaire, un accent sera mis sur les secteurs de la défense et de la sécurité en vue d'assurer les moyens nécessaires pour faire face à la crise sécuritaire.

La dématérialisation des processus de passation de la commande publique et des documents de la chaîne de la dépense publique sera également renforcée.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2024

III. PREVISIONS BUDGETAIRES 2024



A- Grandes masses du projet de budget 2024

Le budget de l'Etat, exercice 2024 se chiffre à **3 019,19 milliards FCFA en recettes** et à **3 694,59 milliards FCFA en dépenses** dégageant ainsi un **solde budgétaire global de -675,5 milliards FCFA** correspondant à **-4,6% du PIB nominal**.

Les recettes ordinaires

Les **recettes ordinaires s'établissent à 2 791,79 milliards de FCFA en 2024** en hausse de 443,99 milliards F CFA par rapport à celles de 2023 (2 347,80 milliards F CFA). Ces recettes représentent 92,47% des recettes budgétaires totales de 2024.

III. PREVISIONS BUDGETAIRES 2024



Les recettes ordinaires (suite)

Les **recettes fiscales** passeraient de 2 528,52 milliards de FCFA en 2024 à 2 754,8 milliards de FCFA en 2025 et à 3 053,3 milliards de FCFA en 2026,

Pour ce qui est **des recettes non fiscales**, les prévisions de l'année 2024 sont en augmentation par rapport à celles de 2023. En effet, les prévisions de recettes non fiscales s'élèvent à 263,27 milliards FCFA contre 240,5 milliards FCFA en 2023 soit, une hausse de 22,77 milliards FCFA en valeur absolue et de 9,47% en valeur relative. Ces prévisions s'établissent à 264,1 milliards FCFA et 267,2 milliards FCFA respectivement en 2025 et 2026.



Les recettes extraordinaires

Les **recettes extraordinaires** composées de **dons projets et de dons programmes** se situeraient à 227,3 milliards de FCFA en 2024, à 137,5 milliards de FCFA en 2025 et à 76,8 milliards de FCFA en 2026, soit une baisse annuelle moyenne de 41,86% sur la période.

Les dons projets s'établiraient à 179,6 milliards de FCFA en 2024, à 102,7 milliards de FCFA en 2025 et à 42,1 milliards en 2026.

Les dons programmes ressortiraient à 47,7 milliards de FCFA en 2024, à 34,8 milliards de FCFA en 2025 et en 2026.



□ Les dépenses ordinaires

Les **dépenses ordinaires** évaluées à **2 282,11 milliards** de FCFA en 2024 ; **2 446,9 milliards** de FCFA en 2025 et **2 537,6 milliards** de FCFA en 2026.

Le poids des dépenses ordinaires reste dominé par celui des **dépenses de personnel** qui affichent un montant de **1 246,9 milliards** de FCFA en 2024. La masse salariale représenterait **32,54%** en 2024 des dépenses budgétaires totales et **43,06%** des recettes propres. Rapportée aux recettes fiscales, la masse salariale se situerait à **47,55%**.

III. PREVISIONS BUDGETAIRES 2024

Les dépenses ordinaires (suite)

La **charge financière de la dette** se situerait à **292,8 milliards de FCFA** en 2024 correspondant à une hausse de **25,0%** par rapport à 2023. Elle connaît également un accroissement moyen de **3,8%** pour se situer à **315,5 milliards de FCFA** en 2026.

Les **dépenses d'acquisitions de biens et services** se chiffreraient quant à elles à **235,98 milliards de FCFA** en 2024, à **218,0 milliards de FCFA** en 2025 et à **220,0 milliards de FCFA** en 2026.

Les **dépenses de transferts courants** se chiffreraient à **550,15 milliards de FCFA** en 2024, à **612,6 milliards de FCFA** en 2025 et à **617,6 milliards de FCFA** en 2026.

III. PREVISIONS BUDGETAIRES 2024



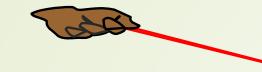
□ Les dépenses en capital

Les **dépenses en capital** représentent en moyenne 34,86% des dépenses budgétaires totales sur la période 2024-2026. Elles passeraient de 1 412,49 milliards de FCFA en 2024 à 1 152,3 milliards de FCFA en 2025 pour se situer à 1 323,9 milliards de FCFA en 2026.

Les **dépenses d'investissements sur ressources propres** sont projetées à 1 017,60 milliards de FCFA, 855,1 milliards de FCFA et 1 087,4 milliards de FCFA respectivement en 2024, 2025 et 2026. Elles représentent en moyenne **76,71%** des dépenses totales d'investissement et 32,42% des recettes ordinaires de l'Etat.

Les **projets sur financement extérieur** sont évalués à 384,9 milliards FCFA en 2024, contre 455,3 milliards FCFA en 2023, en baisse de 70,4 milliards FCFA correspondant à un taux de 15,5%.

III. PREVISIONS BUDGETAIRES 2024



□ Les dépenses en capital (suite)

Suivant les piliers du PA-SD, l'allocation des ressources pour les dépenses d'investissements se présente comme suit :

- ❖ Pilier I : « lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité de l'Etat » : **29,72%**, soit un montant de **416,83 milliards de FCFA** ;
- ❖ Pilier II : « réponse à la crise humanitaire » : **3,62%** correspondant à **50,80 milliards de FCFA** ;
- ❖ Pilier III : « refonder l'Etat et améliorer la gouvernance » : **66,66%** pour un montant de **934,86 milliards FCFA**.

NB : le pilier 4 ne dispose pas de dépenses d'investissements au regard de la natures des activités y relatives.

III. PREVISIONS BUDGETAIRES 2024



B. Synthèse des grandes masses du budget 2024 (en milliers de FCFA)

Intitulé	Réalisations 2022 LR	Prévisions LFI 2023	Prévisions 2024	Variation 2024/2023	
				Absolue	Relative
Recettes totales	2 386 438 923	2 631 260 693	3 019 118 770	387 858 077	14,74%
Recettes ordinaires	2 153 876 624	2 347 802 276	2 791 794 830	443 992 554	18,91%
Recettes extraordinaires	232 562 299	283 458 417	227 323 940	-56 134 477	-19,80%
Dépenses totales	2 934 367 262	3 235 913 624	3 694 594 012	458 680 388	14,17%
Dépenses ordinaires	1 940 166 399	2 074 624 804	2 282 106 894	207 482 090	10,00%
Dépenses en capital	994 200 863	1 161 288 820	1 412 487 118	251 198 298	21,63%
Epargne budgétaire	213 710 225	273 177 472	509 687 936	236 510 464	86,58%
Déficit budgétaire	547 928 339	604 652 931	675 475 242	70 822 311	11,71%



C. Principaux ratios macroéconomiques

Indicateurs	2023	2024	2025	2026
Ratio du déficit budgétaire dont compris (base engagement) rapporté au produit intérieur brut (en%)	- 6,3	- 4,9	- 3,1	- 3,0
Taux d'inflation en moyenne annuelle (en%)	5,5	2,5	2,5	2,5
Ratio dette publique/PIB nominal (en%)	60,1	62,6	63,2	62,6
Ratio masse salariale sur les recettes fiscales (en%)	49,1	47,1	45,0	43,0
Taux de pression fiscale (en%)	15,4	17,0	17,7	18,2



D. Financement du déficit budgétaire

Selon le projet de Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT), en lien avec le budget 2024, le besoin de financement en 2024 a été estimé à **1 811,41 milliards de FCFA** dont :

- Déficit primaire : **391,29 milliards de FCFA** ;
- Paiement des intérêts de la dette : **283,69 milliards de FCFA** ;
- Paiement du principal : **1 136,43 milliards de FCFA**.

Ainsi, le plafond d'endettement pour l'année 2024 est fixé à **1 811,41 milliards de FCFA** dont :

- ❖ **815,13 milliards de FCFA** au titre de la dette extérieure et ;
- ❖ **996,28 milliards de FCFA** au titre de la dette intérieure.



E. Evolution des parts du budget affectées à quelques ministères

MINISTERES	LFI 2018	LFI 2019	LFI 2020	LFI 2021	LFI 2022	LFI 2023	LFI 2024
Ministère de la Sécurité (M. sécu.)	3,74%	6,15%	5,65%	5,91%	5,73%	5,44%	5,10%
Ministère de la Defense et des Anciens combattants (MDAC)	9,19%	13,53%	11,90%	12,92%	13,39%	21,68%	22,34%
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	10,74%	13,65%	12,67%	13,52%	13,89%	11,53%	11,90%
Ministère en charge de la solidarité nationale	0,85%	0,87%	0,76%	1,02%	1,17 %	1,15%	1,80%
Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN)	19,79%	26,93%	24,93%	25,39%	2,54%	24,54%	21,64%

III. PREVISIONS BUDGETAIRES 2024

12/12



F. Evolution du budget de quelques ministères (en milliards de F CFA)

INTITULÉS	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2017/2024	
									Absolue	%
11 Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	114,10	178,65	209,73	223,17	254,61	290,87	501,73	620,76	506,66	444,05%
2 Dépenses de personnel	78,63	83,58	117,61	119,37	136,29	152,44	200,71	262,34	183,71	233,64%
3 Dépenses d'acquisition de biens et services	17,70	19,54	18,95	19,98	20,73	20,41	23,16	25,24	7,54	42,61%
4 Dépenses de transferts courants	2,35	2,35	2,35	5,18	5,59	5,84	12,84	16,44	14,09	599,69%
5 Investissements exécutés par l'Etat	15,42	73,18	70,82	78,64	92,00	112,17	265,01	316,74	301,32	1954,06%
21 Ministère de la Santé	219,55	210,09	238,29	280,72	291,38	323,89	294,59	365,00	71,83	32,72%
2 Dépenses de personnel	71,70	78,71	102,37	121,14	131,96	138,20	143,80	150,21	78,51	109,50%
3 Dépenses d'acquisition de biens et services	14,26	15,54	19,10	18,53	19,28	23,83	21,36	26,42	12,16	85,26%
4 Dépenses de transferts courants	49,83	63,88	63,89	68,24	74,84	70,04	71,44	74,79	24,96	50,09%
5 Investissements exécutés par l'Etat	83,76	51,96	52,93	72,81	65,30	91,82	57,99	113,58	29,82	35,60%
22 Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	17,00	18,09	22,14	42,79	39,52	32,389	55,50	60,46	22,52	132,47%
2 Dépenses de personnel	8,61	8,31	8,08	8,46	8,32	13,820	9,54	9,91	1,30	15,06%
3 Dépenses d'acquisition de biens et services	1,01	1,44	0,91	1,11	1,40	2,383	2,60	2,73	1,72	170,36%
4 Dépenses de transferts courants	2,37	2,34	3,76	17,19	7,49	7,004	10,40	11,27	8,90	375,39%
5 Investissements exécutés par l'Etat	5,01	6,00	9,39	16,03	22,31	9,182	32,95	36,55	31,54	629,62%
23 Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	348,44	404,58	465,89	499,25	516,92	537,90	565,47	593,11	168,48	48,35%
2 Dépenses de personnel	262,82	322,83	385,99	396,27	421,01	429,10	451,06	472,27	209,45	79,69%
3 Dépenses d'acquisition de biens et services	21,61	22,10	24,82	24,05	28,61	25,64	25,88	33,67	12,06	55,81%
4 Dépenses de transferts courants	19,24	23,45	24,81	21,97	29,70	39,75	45,46	50,08	30,84	160,28%
5 Investissements exécutés par l'Etat	44,77	36,20	30,27	56,96	37,60	43,42	43,06	37,09	-	7,68 -17,15%

FONDS DE SOUTIEN PATRIOTIQUE



Le fonds d soutien patriotique est érigé en compte d'affection spéciale dans le budget de l'Etat, et ce depuis la LFR de 2023. En 2024, une prévision de **100 000 000 000 F CFA** a été faite dans la loi de finances.

Recettes

- contributions financières volontaires des personnes physiques et morales résidant au Burkina Faso et de la diaspora, des partenaires techniques et financiers ;
- dons et legs ;
- affectations de ressources spécifiques ;
- contribution spéciale sur la consommation de certains produits, services (tabacs, boissons alcoolisées et non alcoolisées, produits cosmétiques et de parfumerie, véhicules à moteur, sacs et sachets en matière plastique, cessions de terrains hors lotissement, abonnements et réabonnements auprès des opérateurs de télévision privée, services mobiles prépayés des entreprises de téléphonie) et le bénéfice des entreprises;
- toute autre ressource autorisée.

Dépenses

Les ressources du FSP sont destinées exclusivement à financer les dépenses des VDP, notamment les rémunérations, les équipements et le carburant.

QUELQUES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES

IV. QUELQUES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES

1/7



➤ Au titre du Ministère en charge de la santé

Il est attendu:

- ✓ la construction de 37 dispensaires ;
- ✓ la construction de 36 Dépôts de médicaments essentiels génériques (DMEG) ;
- ✓ la construction de 40 maternités ;
- ✓ le financement des mesures de gratuité à hauteur de 40,25 milliards de FCFA

N°	Indicateurs	Réalisations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Pourcentage de la population vivant à moins de 5 km d'une formation sanitaire (FS) (%)	60,40	62,00	64,00	66,65
2	Ratio habitants/médecin	9 659	9 271	9 190	9 317
3	Pourcentage des formations sanitaires répondant aux normes minimales en personnel (%)	89,23	89,67	90,43	92,36
4	Taux d'accouchements assistés (%)	70,60	92,00	92,00	95,00
5	Rayon moyen d'action théorique (en Km)	6,14	6,07	6,01	5,96

IV. QUELQUES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES

2/7

➤ Au titre du Ministère en charge de l'éducation nationale

Il est prévu entre autres :

- ✓ la dotation de fournitures scolaires à **2 584 584** élèves ;
- ✓ la dotation de vivres (cantines scolaires) à **3 631 977** élèves ;
- ✓ la construction de **55** Collèges d'enseignement général (CEG) ;
- ✓ la construction de **80** Blocs de 3 salles de classe.

N°	Indicateurs	Réalisations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Taux brut de scolarisation au primaire (en%)	86,1	85,8	92,3	94
2	Ratio élève/classe au primaire	49,5	49,4	50	50
3	Nombre de salles de classe sous paillote au primaire résorbées	150	45	150	70
4	Taux brut de scolarisation au post-primaire (en%)	47,3	45,2	59,3	61,6

IV. QUELQUES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES

3/7



➤ Au titre du Ministère en charge de l'enseignement supérieur

Il est prévu entre autres :

- ✓ la construction de **14** infrastructures universitaires;
- ✓ Attribution de **9 807** bourses nationales et internationales;
- ✓ Attributions des aides et prêts à **107 970** étudiants.

N°	Indicateurs	Réalisations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Ratio étudiants/enseignant	103	104	115	126
2	Nombre de diplômés du supérieur	17 480	19 907	22 671	25 818
3	Proportion des étudiants bénéficiaires de bourses (en %)	3,8	3,6	3,2	2,8
4	Proportion d'étudiants bénéficiaires des allocations d'aides (en %)	55,4	42,3	38,1	34,3
5	Proportion d'étudiants bénéficiaires des allocations de prêts (en %)	17,2	26,1	27,2	28,3

IV. QUELQUES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES

4/7



➤ Au titre du Ministère en charge de l'eau et de l'assainissement

Il est prévu entre autres :

- ✓ la réalisation de **57** forages/Pompes à motricité humaine (PMH) neufs et la réhabilitation de **46** forages/PMH ;
- ✓ la réalisation de **42** Adductions d'eau potable simplifiées/Postes d'eau autonomes (AEPS/PEA) et la réhabilitation de **9** AEPS/PEA ;
- ✓ la réalisation de **5 242** latrines (familiale, institutionnelle et publique) ;
- ✓ la réalisation de **03** nouveaux barrages;
- ✓ La réhabilitation de **08** barrages.

N°	Indicateurs	Réalisations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	19,00	21,00	25,00	27,00
2	Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	30,00	36,00	36,00	40,00
3	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (en %)	69,50	69,60	70,40	71,00
4	Taux d'accès national à l'eau potable (en %)	76,20	76,30	77,20	78,20
5	Taux d'accès national à l'assainissement (en %)	26,80	27,50	28,00	28,50
6	Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural (en %)	21,00	21,90	22,50	23,00

IV. QUELQUES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES

5/7



➤ Au titre du Ministère en charge de l'agriculture

Il est prévu entre autres :

- ✓ la distribution de **788 tonnes** de semences aux agriculteurs ;
- ✓ la distribution de **2 941,00 tonnes** d'engrais aux agriculteurs ;
- ✓ la distribution de **1 020 équipements agricoles** ;

N°	Indicateurs	Réalisations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Taux de couverture des besoins alimentaires des zones structurellement déficitaires (en %)	44,80	51,70	90,00	90,00
2	Proportion des ménages vulnérables touchés par les interventions d'appui à la production (en %)	54,76	85,00	90,00	100,00
3	Nombre d'équipements d'irrigation mis à la disposition des producteurs	5829,00	4379,00	6500,00	29216,00
4	Taux d'accès aux crédits agricoles (en %)	15,00	5,70	5,80	5,90

IV. QUELQUES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES

6/7



➤ Au titre du Ministère en charge des infrastructures et du désenclavement

Il est prévu entre autres :

- ✓ la construction de **531,86 km** de pistes rurales ;
- ✓ la construction de **643,93 km** de routes bitumées ;

N°	Indicateurs	Réalisations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2024
1	Proportion de routes bitumées (en %)	28,06	29,14	31,34	32,55
2	Proportion de pistes rurales aménagées (en %)	35,53	36,2	37,36	38,99
3	Proportion de pistes rurales entretenues (en %)	42,47	42	42,51	43,2
4	Proportion de routes en bon état (en %)	25	25	30	60

IV. QUELQUES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES

7/7



➤ Au titre du Ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi

Il est attendu entre autres :

- ✓ la création de **4 146** emplois ;
- ✓ la formation de **4 755** jeunes dans plusieurs domaines ;
- ✓ le financement de **2 950** jeunes porteurs de projets ;

N°	Indicateurs	Réalisations		Prévisions	
		2021	2022	2023	2 024
1	Effectifs des apprenants formés	1 015	8 048	5 730	5 760
2	Taux d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi (en %)	34,70	34,70	35,00	35,40
3	Effectif des formés de la formation professionnelle	32 287	50 000	50 000	50 000
4	Nombre d'auto-emplois créés	5 000	6 000	6 000	7 200
5	Nombre d'emplois décents créés	42 117	34 791	50 000	50 000

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

V. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

1/2

- 
- ❑ **En matière de recettes**, il s'agira de poursuivre la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration du rendement de l'impôt.
 - ❑ **Concernant les dépenses**, il s'agira de poursuivre :
 - ❖ la modernisation des procédures de la dépense publique par la dématérialisation des processus de passation de la commande publique et des documents de la chaîne de la dépense publique ;
 - ❖ la mise en place de la comptabilité de l'ordonnateur pour une plus grande efficacité du processus de redevabilité et de suivi de l'exécution des dépenses d'investissements à travers les Autorisations d'engagement et les Crédits de paiement (AE/CP) ;
 - ❖ l'opérationnalisation des Directions de la solde et de l'ordonnancement (DSO) dans les ministères et institutions et le renforcement des capacités des acteurs ;

V. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

2/2

- ❖ l'opérationnalisation des nouveaux réseaux comptables avec la nomination, la formation, l'équipement et l'installation des comptables ;
- ❖ l'accélération de la mise en œuvre des autres innovations induites par la loi organique 2015-073/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances (responsables de programmes budgétaires, dialogue de gestion, validation des rapports annuels de performance, revue des programmes budgétaires, dispositif de contrôle interne...).

CONCLUSION

- Les projections de recettes et de dépenses du budget 2024 sont faites en lien avec une activité économique qui connaît une bonne performance.
- Ce dynamisme attendu de l'économie ne saurait se réaliser que par une mise en œuvre efficace des différentes politiques de relance de l'économie et une gestion efficiente des finances publiques.
- A cet effet, la discipline sera renforcée aussi bien dans la programmation et l'exécution budgétaire que dans le choix et la gestion des investissements structurants.
- Aussi, un accent sera mis sur la poursuite et l'achèvement des grands chantiers en cours ainsi que la gestion du passif des différents départements ministériels et institutions en matière de règlement des dépenses.

**MERCI
POUR VOTRE ATTENTION**